****

**Déclaration liminaire de l’Unsa Education**

**au CTSD 1er degré  du 1er février 2022**

M. l’Inspecteur d’Académie,

Mesdames et Messieurs les membres du CTSD des Landes,

Quelques jours après une grève historique qui, n’en plaise à notre Ministre, n’était pas une grève contre le virus, nous voilà réunis en CTSD pour étudier les moyens alloués à la carte scolaire 1er degré dans notre département pour la rentrée 2022.

La crise sanitaire, si elle implique le recours à des moyens temporaires supplémentaires, ne doit cependant pas masquer la nécessité d’obtenir des moyens pérennes. Non, Monsieur l’Inspecteur d’Académie, le déficit avéré  de remplaçants dans notre département n’est pas seulement conjoncturel. Il s’agit bien d’un état de faits mis à jour chaque année par la moindre épidémie. Le non remplacement est devenu la norme. Faute de remplaçants, des écoles sont fermées. Dans l’urgence, la surveillance des élèves est alors confiée au personnel communal.  Et quand les écoles restent ouvertes, ce sont les directeurs et directrices d’école qui se retrouvent, une fois de plus, au front pour expliquer aux familles que leurs enfants n’auront pas classe de la semaine, contraints au passage de rappeler qu’un enseignant en arrêt maladie n’a pas à assurer la continuité pédagogique de sa classe.

Aussi, comment ne pas tirer la sonnette d’alarme au vu de la fatigue morale, émotionnelle, psychique et psychologique de nos collègues. Leur épuisement est tel, que de longs mois, voire des années, seront nécessaires pour panser leurs plaies, si tant est d’ailleurs qu’elles puissent l’être pour certains … Désabusés par des changements incessants du protocole sanitaire, une gestion quotidienne ubuesque des cas positifs et cas contacts et un Ministre qui pour leur témoigner sa confiance n’a de cesse de privilégier les médias comme canal de communication, nos collègues sont à bout.

Les directeurs et directrices d’école s’efforcent de tenir bon depuis bientôt deux ans, mais ils ne tiendront plus longtemps à ce rythme-là. Combien sont-ils en arrêt maladie à tenir malgré tout, et au-delà de l’entendement, les rennes de leur école à distance ? Combien sont-ils à maintenir une veille permanente sur leur boîte mail du matin jusqu’au soir, week-end compris, de peur qu’un énième cas positif ne soit détecté dans leur école et qu’il faille lancer un énième protocole ? Et comme si tout cela ne suffisait pas, voilà que désormais la DSDEN leur propose en guise de simplification, de faire remonter chaque jour les données de leur école avant 20h via une application… Exaspération sur le terrain ! Est-il nécessaire de rappeler que nos collègues directeurs d’école ont droit à la déconnexion ?

Ils sont nombreux à nous faire part de leur lassitude et leur épuisement à exercer cette mission. Aussi, à quelques semaines de l’ouverture du mouvement intradépartemental, comment ne pas s'inquiéter du désamour annoncé et inévitable pour les postes de direction.

Il est grand temps pour notre département de dégager les moyens annoncés pour la direction d’école. L’Unsa Éducation demande qu’un véritable poste de référent départemental pour la direction d’école soit acté, comme cela est déjà le cas dans les autres départements de notre académie. Pour être vraiment utile à nos collègues directeurs et ne pas leur donner l’impression d’une énième rustine, cette mission nécessite un poste à temps plein. Un demi-poste ne saurait suffire… M l’Inspecteur d’Académie vous avez à plusieurs reprises assuré les directeurs et directrices d’école de votre soutien en ces temps difficiles. Alors, pourquoi ne pas profiter de cette carte scolaire pour passer des mots aux actes ?

Concernant l’étude de la carte scolaire 1er degré dans son ensemble, nous tenions à remercier vos services, eux aussi largement sollicités depuis trop longtemps, pour la qualité des documents envoyés en amont, ainsi que les délais de cet envoi, qui nous ont permis de disposer d’un temps raisonnable pour préparer au mieux cette instance.

Avec une dotation positive de 14 ETP pour la rentrée 2022 et un P/E académique en hausse de 0.10, nous pourrions nous dire satisfaits. Pourtant, à l’Unsa Éducation, nous observons ces chiffres autrement.

Sur le terrain, la dotation en emplois ne permettra pas l’amélioration nécessaire des conditions d’enseignement au-delà des préconisations institutionnelles : dédoublement en zone d’éducation prioritaire, plafonnement des effectifs à 24 en GS/CP/CE1 et mise en place de l'augmentation des décharges de direction à compter de la rentrée.

Au-delà du bilan comptable du nombre de classes, les écoles connaissent d’autres besoins qui, bien que moins visibles, sont tout aussi importants :

* des enseignants spécialisés, notamment ceux des Rased, pour répondre aux besoins éducatifs particuliers toujours plus prégnants,
* des enseignants référents plus nombreux avec un nombre de dossiers à suivre acceptable,
* des moyens de remplacement pour assurer la formation initiale, continue, statutaire et syndicale de nos collègues,
* des moyens humains pour assurer une meilleure coordination des PIAL.

Si des effectifs plus faibles ne font pas tout, il faut rester vigilant sur les écoles où sont implantés des dispositifs particuliers (allègement CP/CE1, ULIS, classe occitan…), car ils ont bien souvent un impact fort sur les effectifs des autres classes.

Enfin, la rentrée 2022 sera aussi la première post-réforme du CRPE. Désormais, cohabiteront dans les écoles, des stagiaires titularisés passant d’un mi-temps à un temps plein (ancienne réforme) et des contractuels alternants MEEF ayant obtenu le concours 2022 exerçant dorénavant leur année de stage à plein temps. Quand on connaît la capacité de notre cher Ministre à faire appliquer ses réformes dans l’urgence et l’impréparation totale, il y a fort à craindre que la mise en place de l'accompagnement de ces nouveaux collègues ne soit chaotique.

A l’Unsa Éducation, nous avons le service public au cœur.  Aussi, si la carte scolaire 2022 doit permettre de préserver l’offre éducative en milieu rural et défavorisé, le déclin annoncé de la démographie scolaire dans notre département doit être une occasion pour relever ensemble ces nombreux défis.

Pour l’Unsa Éducation des Landes,

Elodie DARZACQ, Julien LARRERE, Sophie MERCADAL et Nathalie MARSAN